



MISE EN CONTEXTE :

L'aménagement faunique Nicolet a été réalisé en 1984 par Canards Illimités Canada (CIC). L'état actuel des ouvrages de contrôle du niveau d'eau (structures et digues) montre des signes de détérioration qui mettent en péril la pérennité de ce milieu exceptionnel. L'aménagement faunique est composé de trois segments munis de cinq ouvrages de contrôle du niveau d'eau et de digues. Les travaux de réparation visent à assurer le maintien de 130 ha de milieux humides représentant un habitat important pour les migrations printanière et automnale, la répartition des couples, la nidification, la reproduction et l'aire d'alimentation et de repos de la sauvagine ainsi qu'à de nombreuses autres espèces fauniques dont le Petit Blongios. Cette activité d'entretien et de réparation est nécessaire à la sauvegarde de cet habitat dont la menace d'un bris risque d'assécher cet important site de reproduction reconnu à l'échelle provinciale.

LOCALISATION :

Le marais Nicolet est situé sur la rive sud du lac Saint-Pierre, à environ 30 km au sud-ouest de Trois-Rivières. On y accède via la route Janelle, dans la municipalité de Baie-du-Febvre. L'aménagement faunique se situe sur la propriété du ministère de la Défense nationale (MDN).

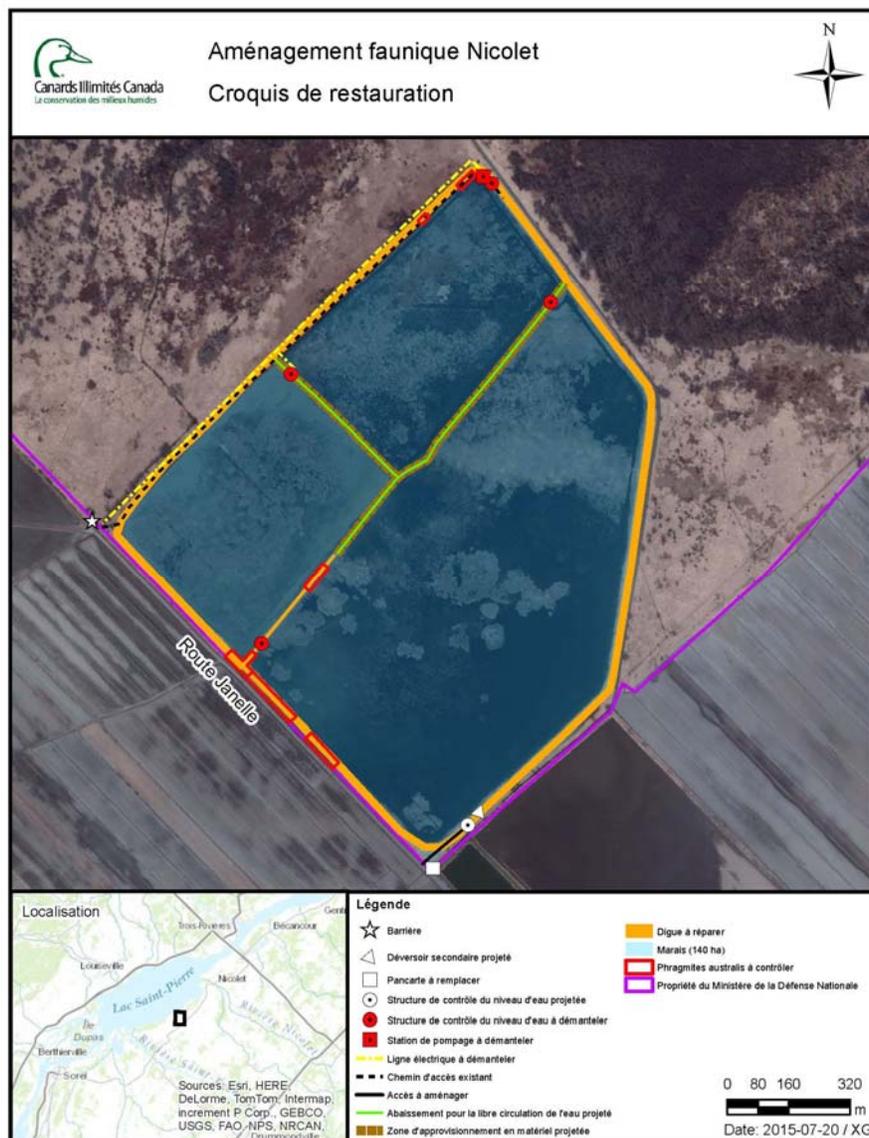
Le lac Saint-Pierre, cet élargissement du fleuve St-Laurent entre Sorel et Trois-Rivières, est reconnu mondialement comme un milieu exceptionnel pour la richesse de sa faune et sa flore. Avec sa diversité d'habitats et sa flore luxuriante, il constitue un joyau faunique pour une multitude d'espèces animales qui y trouvent abris et nourriture. Il a reçu la désignation de site RAMSAR en vertu de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale. Et qui plus est, l'UNESCO a reconnu le Lac Saint-Pierre, au Québec, comme RÉSERVE DE LA BIOSPHÈRE, une reconnaissance à l'échelle mondiale. Le marais Nicolet se retrouve à l'intérieur du refuge d'oiseaux migrants (ROM) géré par Environnement Canada.



DESCRIPTION DU PROJET

Les travaux consisteront au démantèlement de cinq structures de contrôle du niveau d'eau présentement en mauvais état et à l'installation d'une nouvelle structure de contrôle du niveau d'eau. Des travaux de réparation sont également nécessaires au niveau des digues existantes. Ces interventions permettront le maintien du niveau d'eau appropriée pour l'obtention d'un héli-marais permanent favorisant la répartition hétérogène de végétation aquatique. Nous prévoyons également la réalisation d'un accès dans la partie sud-ouest pour la réalisation des travaux et également pour la gestion future de l'ouvrage de contrôle du niveau d'eau. Les travaux sont prévus en octobre 2015.

CROQUIS DE RESTAURATION :



CL / 2 OCTOBRE 2015